



Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2010, Université des Antilles. hceres-02035460

HAL Id: hceres-02035460

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035460>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande: S3100017884
Domaine : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
Mention : ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Appréciation générale :

La licence « Administration économique et sociale (AES) » se comprend comme une mention au sein du domaine " Sciences économiques et de gestion " (SEG) de l'Université Antilles-Guyane.

Implantée en Guyane, la licence AES a une double vocation: permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances indispensables à une compréhension des modes de fonctionnement des entreprises privées ou publiques et permettre aux étudiants de s'engager rapidement dans une vie professionnelle en rapport avec les compétences acquises. Cette formation répond aux besoins des opérateurs économiques régionaux en personnels formés en Economie, Finances, Droit, Sciences Politiques, Administration et Affaires Internationales : la mention « AES » touche, en effet, à tous ces domaines afin de permettre à chacun de se spécialiser ou non par la suite dans l'un d'entre eux.

Le parcours de la licence SEG mention AES duplique les principes du monde de l'entreprise en relation avec la mondialisation. La formation est donc engagée aussi bien en vue d'une insertion dans le secteur privé qu'en rapport avec les principes directeurs du secteur public.

Cette polyvalence qui structure les parcours pédagogiques de la licence AES se traduit dans la présentation de ses équipes de responsables et d'enseignants. Toutes les disciplines étant représentées dans ces équipes, les étudiants bénéficient d'interlocuteurs précis pour aborder ou approfondir les questions relatives à chacune d'entre elles.

L'intérêt de cette mention de licence est décuplé par son implantation principale en Guyane, l'ensemble du tissu social et de l'environnement économique étant pris en considération de manière pertinente.

Les points les plus forts :

1-	Equipes de responsabilité et équipes pédagogiques sont discernées de manière adéquate.
2-	Les deux courants dominants de la formation (économie, gestion notamment dans les espaces de marché environnants) sont agencés de manière cohérente avec les autres disciplines qui font la particularité de la mention AES (droit, histoire).
3-	Mise en œuvre des principes directeurs d'une formation initiale vouée à faciliter l'entrée des diplômés dans le monde du travail dès la fin de la licence par le développement des compétences en matière informatique et de la connaissance des langues comme des territoires environnants.

Les points les plus faibles :

1-	Une forte accentuation des enseignements d'économie sur les espaces anglophones au détriment des autres domaines de compétences.
2-	Une description des modalités d'évaluation des connaissances peu lisible dans la formation considérée. La référence au règlement général de contrôle des connaissances ne permet pas d'en apprécier les modalités.
3-	Les propositions de passerelles et des modes de réorientation des étudiants, le cas échéant, n'apparaissent pas clairement dans le dossier.

Recommandations :

La dominante économique de la formation paraît occulter les disciplines relevant des autres composantes d'une mention AES. Pour les aspects relatifs à l'administration, il semblerait alors nécessaire de développer les enseignements juridiques.

Il conviendra à l'avenir de mieux renseigner le dossier en ce qui concerne les modalités d'évaluation des connaissances, sur l'aide à l'orientation en master, sur l'évaluation des UE par les étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B